

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

AG DE L'AQDER DES 4 ET 5 JUIN 2024 À TROIS-RIVIÈRES



L'HISTOIRE QUE L'ON PORTE...

**Association québécoise des directeurs et directrices
d'établissement d'enseignement retraités**

Table des matières

Rapport du Président de l'AQDER : vers d'autres sommets!	1
Mes implications	2
Des défis à relever en 2024-2025	3
Rapport du vice-président	4
Rapport de la secrétaire du conseil d'administration	5
Rapport du trésorier	7
L'année 2023 de l'AQDER en chiffres	8
Rapport du répondant aux assurances	9
Rapport du comité des assurances 2024	9
Quelques statistiques de IA	9
Situation financière des assurances	10
Modifications en 2024	10
Activités pour 2025	11
Rapport de la répondante du Comité de vigilance (CV)	12
Formation en chiffres	13
Les conférences	13
La défense des membres	13
Le mieux-être	14
Les 4 grandes recommandations retenues	14
Rapport des responsables du dossier des communications	15

Rapport du conseil d'administration de l'AQDER pour l'AG 2024

Rapport du Président de l'AQDER : vers d'autres sommets!



Michel Gobeil, Président

Bonjour aux membres, délégué(e)s et présidences de sections,

Nous voilà rendus au moment où l'équipe de l'AQDER doit rendre compte de ses décisions et actions à ses membres. Comme vous pourrez en prendre connaissance, votre association atteint de nouveaux sommets et fait preuve d'une grande capacité à s'adapter à une société en profond changement.

D'entrée de jeu, il convient de présenter l'équipe dévouée et impliquée du CA. À la vice-présidence Claude Mayeu, à la trésorerie Clément Lemoine, au secrétariat Monique Limoges, Louise Chenard en remplacement de Gisèle Daoust au dossier vigilance, Maurice Dufour au dossier assurances et Hélène Bossé en remplacement de Jean Rainville au dossier communications.

Votre conseil d'administration s'est rencontré à plus de 20 reprises. La majorité des rencontres s'est déroulée en vidéoconférence. Le choix de ce type de rencontre permet de réagir plus rapidement aux besoins de l'association, d'économiser le temps et les déplacements des administrateurs/rices, en plus d'augmenter les disponibilités budgétaires.

Nous avons tenu deux conseils des présidences, qui sont toujours précédés d'une rencontre de présentation des dossiers en consultation pour les sections. Ce processus de collaboration est essentiel à la transparence et au processus démocratique de l'AQDER.

En résumé, ce sont 90 décisions prises par votre CA pour appuyer les orientations retenues et cela en gardant toujours en priorité le respect et le service aux membres.

En plus de consolider et de poursuivre l'ensemble des dossiers ouverts au cours des dernières années, de renouveler notre implication dans la défense des membres ainsi que dans la formation et les assurances, votre association a décidé d'apporter des modifications dans la représentation du nombre de délégué(e)s à l'AG et de faire l'essai du programme de télémédecine Dialogue. Nous avons poursuivi l'exploration de collaborations avec d'autres associations telles que l'AQPRDE, l'AREF, l'ACREQ et l'ADERM. Évidemment, nos collaborations avec la FQDE n'ont cessé de se fructifier, à titre d'exemple, dans le projet des sessions d'information aux futur(e)s retraité(e)s avec 167 inscriptions entre novembre 2023 et mai 2024. Nous sommes assuré(e)s que ces formations et le fait de bien présenter notre association à nos futur(e)s membres sont responsables en grande partie de l'augmentation du membrariat : **+ 19** pour l'année 2023, malgré de nombreux décès de nos membres.

Pour nos actions en justice, une grande déception en juin 2023, nous avons été déboutés par la Cour d'appel dans notre dossier RAMQ. Quant à celui de la loi 126, qui est responsable du gel de nos rentes de 2017 à 2023, il a beaucoup évolué et le juge Lussier a ordonné à Retraite Québec, en février 2024, d'émettre un avis aux 33 000 retraité(e)s touché(e)s pour leur signifier qu'une action collective a été entreprise et c'est en juin que RQ devrait procéder. Par contre, la demande de perception à la source pour le financement du recours collectif est encore à l'étude par nos avocats. Plusieurs scénarios sont évalués : regroupement des volontaires en une seule association, regroupement seulement des retraité(e)s du RRPE, prélèvement à la source par votre association et autres.

En conclusion, les causes liées à la loi 15 et 19 qui ont été rejetées par la Cour Suprême sont des appuis importants à notre recours. Cette réponse pourrait inciter le PGQ à vouloir négocier avec nous.

Espérons un avancement de ce dossier pour mettre fin à une injustice qui dure déjà depuis longtemps.

Mes implications :

- Planifier et animer les rencontres du conseil d'administration
- Participer aux comités de notre association (finances, communications, vigilance, assurances)
- Représenter l'AQDER et participer au conseil d'administration des partenaires (Coalition pour la dignité des aîné(e)s, FQDE, Inter-Org, Tribune des retraités)

-Gérer des dossiers prioritaires : RAMQ, Loi 126 et Rendez-vous national sur le maintien à domicile

-Collaborer avec les partenaires : ACREQ, AREF, AQPRDE, FQDE, ADERM

-L'AQDER, à l'écoute des sections!

Des défis à relever en 2024-2025 :

-Assurer la diffusion d'une information de qualité, pertinente et répondant aux besoins de l'AQDER et de ses membres.

-Maintenir notre implication dans les dossiers de défense des droits des membres.

-Poursuivre nos pratiques de transparence et d'ouverture avec les présidences de sections.

-Mettre en place des activités favorisant l'adhésion et le recrutement afin d'assurer la pérennité de l'association.

-Entreprendre des actions visant la préparation d'une relève pour le CA et les comités consultatifs.

Merci à nos employés!

Nous pouvons être fiers/fières de ce que nous avons accompli ensemble cette année. Merci à Jean-Louis et Nancy pour leur contribution exceptionnelle. Votre travail acharné et votre dévouement nous ont permis d'aller plus loin. Nous vous en sommes reconnaissant(e)s. Notre équipe est restreinte, mais oh combien talentueuse et dévouée à la cause.



Rapport du vice-président



Par Claude Mayeu, Vice-président et responsable des communications par intérim

J'occupe le poste de vice-président et assure également les fonctions de responsable des communications par intérim au sein de l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER).

Dans mes fonctions régulières, je conseille le président sur les dossiers de l'AQDER, collabore avec lui et le remplace en son absence ou en cas d'incapacité d'agir. Je participe activement à la communication au sein de l'association, soulignant l'importance de maintenir des échanges fréquents, notamment en l'absence de la présidence. Je contribue à la préparation des ordres du jour des différentes réunions, favorisant ainsi des échanges fructueux.

Je joue également un rôle essentiel dans la réalisation de la mission de l'AQDER en assurant un leadership dans l'élaboration et le suivi du plan stratégique, ainsi que dans la coordination de l'organisation de l'assemblée générale et du congrès annuel. Je préside également l'assemblée générale de l'AQDER et le conseil des présidentes et présidents.

- *Merci et félicitations aux membres du Comité organisateur du Congrès 2024 pour leur dévouement et leur travail constructif : Jacques Boivin, Lise Harnois, Michel Bronsard, Michel Lapierre, Louise Roy et les bénévoles.*

En ce qui concerne la politique de la reconnaissance, je veille à son respect et à sa mise en application en collaborant avec les membres du comité dédié.

- *Merci aux membres du Comité de la Reconnaissance pour leur dévouement et leur travail constructif : Paulette Caron, Denis Duval, Réjean Chabot.*

De plus, j'assure la mise à jour des règlements de l'association, tenant compte des amendements majeurs ratifiés lors de l'assemblée générale précédente.

Je participe activement aux différents comités de l'AQDER, notamment en assurant l'intérim au niveau des communications et en proposant une réorientation du comité technique "Web" vers le comité des "Communications", en accord avec les priorités de l'association.

- *Merci aux membres du Comité des Communications:*

Philippe Lamy, Gilles Lemay, Louis Tremblay, Diane Tétreault, Alain Guindon, Hélène Bossé et Esther Bossé.

Parmi ces mandats particuliers, je travaille à la mise à jour de certaines politiques de l'AQDER, organise des ateliers pour l'assemblée générale et propose des initiatives visant à accroître la participation des membres, telles que l'augmentation du nombre de délégué(e)s à l'assemblée générale.

- *Un merci particulier à tous les membres du conseil des présidentes et présidents pour leur implication, leur dynamisme et leur collaboration.*

En résumé, je joue un rôle important au sein de l'AQDER en tant que vice-président et responsable des communications par intérim, contribuant activement à la réalisation de la mission de l'association et à son bon fonctionnement.

Je demeure un membre très engagé au service de l'AQDER.



Rapport de la secrétaire du conseil d'administration



Par Monique Limoges, Secrétaire

Je suis en poste à titre de secrétaire du CA de l'AQDER depuis le 9 mars 2023, donc plus d'un an maintenant s'est écoulé depuis ma première expérience à ce titre. J'en apprend des choses qui touchent notre Association!

Ma tâche principale est celle de rédiger les procès-verbaux du CA ainsi que ceux du Conseil des présidentes et présidents. Je m'y prépare avec soin en lisant tous les documents qui me sont remis par la direction générale et le président avant les réunions et qui proviennent des différentes personnes siégeant sur le CA.

Cette année, notre première réunion s'est tenue le 17 août 2023 exceptionnellement, suite à la démission inattendue de Madame Gisèle Daoust. Par la suite, plus d'une dizaine de réunions du Conseil d'administration, chacune bien remplie, se sont tenues au courant de l'année.

Cette année, le président m'a confié une tâche supplémentaire, soit celle de réfléchir et de m'informer sur l'écriture inclusive et épiciène, en me référant à des sources fiables qui pourront nous permettre une appropriation graduelle de cette réalité. Beaucoup de lectures m'auront permis de faire une sélection de documents appropriés et de les donner en références. Cette tâche m'amène aussi à participer et collaborer à la création de documents révisés avec cette nouvelle application.

Enfin, comme je suis une personne curieuse qui aime s'impliquer, lorsque j'y suis invitée, j'assiste à des réunions autres que celles du CA. Je suis ouverte à tout défi et toute collaboration qui m'aideront à aller plus loin.

Je suis à même d'observer toute l'énergie mise par les personnes administratrices de notre Association, des directions de comités en passant par la présidence, la direction générale, l'adjointe administrative qui travaillent sans compter leur temps pour mettre en place une Association dynamique et fière de ses accomplissements.

Rapport du trésorier

Par Clément Lemoine, Trésorier



Il me fait plaisir de vous présenter les grandes lignes du rapport des états financiers de l'AQDER pour l'année 2023 que la firme BCGO nous a transmis.

L'année financière 2023 se termine avec un déficit minime de 1 586\$, comparativement au déficit de 60 359\$ en 2022. Nous avons débuté l'année 2023 avec un montant de 20 001\$ dans le compte d'opération malgré le déficit important de l'année précédente.

Tout au long de l'année, le budget prévu a été suivi avec rigueur, par le Conseil d'Administration, pour éviter des dépenses excédentaires aux prévisions.

Toutes les dépenses liées aux principaux dossiers ont été traitées avec efficacité et un contrôle constant des coûts : tant pour la défense des membres (loi 126, RAMQ), la CDA, que pour les dépenses en informatique et les activités de représentation de l'AQDER par plusieurs membres, les divers Comités, le CA, le CP, la participation à l'AG, etc.

Il est important de faire ressortir le travail du comité consultatif des finances et du budget, pour son analyse des dossiers sur le plan financier, ses avis judicieux et ses recommandations pertinentes au CA : M. Gaston Bouchard, M. Pierre-Michel Brin et M. Louis Tremblay.

Également, je me dois de souligner l'excellent travail de Mme Francine Toupin et de Mme Marie Mongeau qui ont procédé à la vérification interne de toutes les pièces justificatives des dépenses de l'AQDER avec beaucoup de minutie et ont produit un rapport.

Pour ce qui est des états financiers, le rapport d'examen n'émet aucune réserve et mentionne n'avoir rien relevé qui porte à croire que les états financiers ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de notre association au 31 décembre 2023.

L'année 2023 de l'AQDER en chiffres :

	Année 2023	Année 2022
Total des produits	531 251\$	684 215\$
Total des charges	532 837\$	744 574\$
Excédent ou (insuffisance)	(1586\$)	(60 359\$)
Évolution de l'actif net	581 166\$	582 752\$
Bilan	1 500 707\$	1 102 309\$
Cotisation assurances des membres	0\$	219 013\$
Placements affectés aux assurances	1 380 438\$	980 438\$

En conclusion, la situation financière de notre association est très saine et nous donne une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre et consolider les nouveaux chantiers ouverts au cours des dernières années.

Un équilibre budgétaire a été atteint en 2023 et pourrait se maintenir, dans les prochaines années, avec un suivi serré et un contrôle des dépenses.

Nous devons continuer à faire preuve de transparence et d'ouverture dans la gestion de ces sommes, provenant de nos membres, qui nous permettent la poursuite de notre mission qui est de leur offrir des services de qualité.

NOTE : Le document des états financiers est disponible sur le site web de l'AQDER.



Rapport du répondant aux assurances



Par Maurice Dufour, Répondant aux assurances

Rapport du comité des assurances 2024

Au fil des saisons, l'AQDER a continué à prospérer grâce à l'engagement de ses membres. Nous avons avancé ensemble, partageant notre passion pour le développement de nos assurances. Pour nous, l'assemblée générale est une occasion de discuter de nos réalisations de l'année passée, d'explorer de nouvelles opportunités pour l'avenir et de renforcer les liens qui nous unissent.

Les membres du comité :

Lorraine Normand, présidente

Louise Sylvestre, secrétaire

Hélène Robillard, section Lanaudière

Sylvie Bessette, section Laval

Louise Patry, section Lanaudière

Michel Pichette, section Estrie

Michel Gobeil, président de l'AQDER

Jean-Louis René, DG

Maurice Dufour, C.A.

Gilles Beaulieu, actuaire

Les rencontres :

Votre comité s'est réuni à 5 reprises, a tenu 2 formations pour le soutien en assurances, a formé 3 sous-groupes pour l'étude de la page web, le sondage et Dialogue.

L'année 2023 :

Quelques statistiques de iA :

9 180 transactions en soins de santé;

2 564 appels enregistrés;

329 courriels.

iA en chiffres :

Au moment d'écrire ces lignes, iA n'a pas encore fourni nos résultats pour 2023, cependant notre actuaire prévoit un déficit.

- Surplus en assurance vie de 39 687,85 \$
- Déficit en assurance santé et voyage de 102 652,60 \$ *

* Avec la reprise des voyages, 81 448,89 \$ en annulation, 37 800 \$ pour le transport et 422 267,25 \$ en soins hors province.

** Le déficit sera assumé par la réserve de fluctuation.

Nous sommes en mutuelle, c'est-à-dire que nous offrons un ensemble de protections d'assurances pour nos membres nous permettant ainsi un meilleur contrôle des coûts et le choix des couvertures.

Situation financière des assurances :

Nous avons 1 500 000 \$ en placements à la Caisse. On anticipe un retrait pour Dialogue, une augmentation statutaire de iA et le coût des bonifications pour environ 270 000 \$ (la différence sera assumée par une légère augmentation). La réserve de fluctuation est pleine, soit 15 % des primes. Nous sommes en excellente situation financière.

Modifications en 2024 :

Bonification en assurances santé et voyage :

- ✓ Augmentation maximale de 5 000 \$ à 10 000 \$ pour annulation de voyages
- ✓ Augmentation maximale de 750 \$ à 1 250 \$ pour les soins professionnels (psychologue et / ou travailleur social)
- ✓ Ajout du programme de télémédecine Dialogue

Programme Dialogue :

En vue de répondre aux besoins de nos membres en soins de santé, nous avons instauré le programme Dialogue. Ce programme permet de pallier l'absence de médecin de famille, l'engorgement des urgences, l'impossibilité de recevoir des diagnostics appropriés, la difficulté de déplacement en régions éloignées, la difficulté de rejoindre le 811, etc.

Une analyse se fera à l'automne 2024 pour évaluer la continuité du programme Dialogue.

Au départ, l'AQDER couvrait: l'assurance vie, l'assurance santé et voyage. Les changements apportés en assurance vie en 2021 nous ont permis de corriger la tendance négative que prenait l'expérience de ces protections. Par ailleurs, la survenance de la COVID et ses impacts sur la diminution marquée des voyages de nos membres, ont contribué significativement à améliorer les résultats financiers des protections santé.

Les critères d'analyse:

- ✓ Le nombre d'inscriptions,
- ✓ Le nombre des utilisateurs,
- ✓ La satisfaction des membres,
- ✓ La qualité des soins,
- ✓ Les raisons des consultations et des résultats.
- ✓ De plus, l'indice de bien-être et les consultations en santé mentale: travailleur social et psychologue.

Nous pensons que le service Dialogue est un moyen complémentaire efficace pour aider nos membres.

Activités pour 2025 :

- ✓ Prévoir un renouvellement avec iA ou retourner sur le marché.
- ✓ Rendre notre assurance vie plus compétitive avec Beneva.
- ✓ Analyser notre assurance voyage pour limiter les coûts.
- ✓ Examiner si le programme Dialogue répond aux besoins de nos membres.
- ✓ Questionner l'utilisation des surplus.



Rapport de la répondante du Comité de vigilance (CV)



Par Louise Chenard, comité de vigilance

Les membres comité de vigilance :

Ginette Boisvert, section Richelieu-Yamaska

Robert Cadieux (président), section Laurentides

Louise Chenard (représentante du CA), section Marguerite-Bourgeoys

Denis Duval (formateur), section Rive-sud

Michel Gobeil (président de l'AQDER), section Outaouais

Christine Labelle (coordonnatrice des formations), section Outaouais

Michel Poirier (secrétaire jusqu'en mars 2024), section Marguerite-Bourgeoys

Jean-Louis René (DG), section Mauricie

Sans l'apport des bénévoles au sein de nos comités, l'AQDER serait incapable d'accomplir sa mission. Je tiens à souligner leur engagement auprès des membres de notre Association.

Le comité de vigilance (CV) a laissé tomber le mot « économique » puisque ses mandats débordent ce seul aspect. Avec notre présence au sein de la Coalition pour la dignité des aînés, les conférences proposées, ainsi que les formations aux futur(e)s retraité(e)s offertes, tout n'est plus qu'une question de sous! À la suite de cette réflexion, le comité a identifié quatre mandats :

- La formation des futur(e)s retraité(e)s
- Les conférences annuelles
- La défense des droits
- Le mieux-être

Futur-e-s retraité-e-s :

Les formateurs et formatrices auprès des futur-e-s retraité-e-s sont :

- Christine Labelle (coordonnatrice et formatrice);
- Louise Cousineau;
- Louise Chenard;
- Denis Duval,
- Lorraine Normand,
- Paul Famelart.

Nancy Briand, notre adjointe administrative, s'occupe de prendre les inscriptions et faire les suivis auprès des directions en place. Elle est une aide précieuse et s'assure de soutenir la démarche des actifs qui se joignent à notre Association.

Le recrutement des membres est une priorité à l'AQDER. Grâce à la qualité de la prestation des formateurs/trices et le haut niveau de satisfaction des participants/es nous renouons avec la croissance. La FQDE a d'ailleurs souligné son appréciation et nous croyons que les présidences de section feront la promotion de notre Association.

Formation en chiffres :

- 8 séances de formation
- 167 inscriptions depuis novembre 2023
- 5 séances en Zoom ou Teams
- 3 séances en présence ou hybride

Nous soulignons l'implication des présidentes et des présidents de section de notre association pour la prise de contact avec les futur-e-s retraité-e-s des centres de service scolaire de leur région. Le nombre d'inscriptions démontre le succès de cette approche.

Les conférences :

L'an passé, le CVÉ a organisé une conférence sur les arnaques qui a été bien accueillie. Le sondage auprès des membres a clairement indiqué le souhait d'avoir d'autres sessions d'information du même genre. Nous avons tenu en avril une conférence sur la sécurité numérique. M. François Charron nous a donné une conférence fort appréciée qui s'intitulait : « Fraude Web, à un clic de la catastrophe ». Plus de 70 personnes ont assisté et le taux de satisfaction était de 95%. Nous vous recommandons chaudement son site Web qui offre maints conseils.

Nous tiendrons à l'automne une formation avec la notaire Maître Bellemare sur la Tutelle et les nouveautés de la Curatelle.

La défense des membres :

On se regroupe avec d'autres Associations pour faire entendre notre voix. Michel Gobeil nous représente, nous l'assistons.

- Les deux grands dossiers: Le recours collectif touchant la Loi 126, l'indexation des rentes (RREGOP; avant 1982 et maintenant)
- Les deux regroupements: La tribune des retraités et l'Inter-Org

Nous sommes partie prenante comme comité de toutes les implications soulignées par le président dans son rapport.

Michel Poirier nous a fourni un outil à jour pour calculer nos pertes! Vous le trouverez sur le site Web de l'AQDER à la page du CV. Merci Michel!

Le mieux-être :

Nous participons activement au sein de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA). Le Rendez-vous national sur le maintien à domicile a eu lieu le 8 mai en la ville de Québec. L'AQDER s'est associée à plusieurs grandes organisations qui représentent des retraités : AGRP, AREQ, AQDR, AAR, RIIS. Nous sommes 150 000 retraité(e)s qui parlons d'une seule voix!

Nous avons lancé un sondage sur le maintien à domicile afin d'avoir un portrait de notre Association et du coup d'être en mesure de mieux comprendre les enjeux qui nous touchent.

Quelques informations lors du rendez-vous du 8 mai dernier (voir la page du CV sur le site) :

- Plus de 95 organismes et au-delà de 160 participants/es
- Invités/es de marque dont la commissaire de la santé et du mieux-être et la ministre des Aînés
- Des priorités ont été identifiées et soumises au gouvernement

Voici les 4 grandes recommandations retenues :

Recommandation 1 : Mettre en place un cadre légal renforcé

Adopter une loi cadre intersectorielle sur le maintien de l'autonomie, inspirée de l'approche française, faisant de l'accès aux soins à domicile un droit et visant à réduire les barrières liées à celui-ci, et énonçant le droit à un logement abordable et adapté ainsi que des options de mobilités accessibles comme étant indissociables de ce dernier.

Recommandation 2 : Faire des CLSC la porte d'entrée principale pour les personnes en besoin de soins et services à domicile

Pour mieux soutenir l'aîdé comme l'aidant, les CLSC doivent favoriser une compréhension commune de la proche aidance et développer des pratiques innovantes d'intervention et de soutien auprès des personnes proches aidantes.

Au-delà des ressources informationnelles qu'il doit fournir sur les différents programmes et services disponibles, le CLSC, pourvu de ressources spécialisées adéquates et ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, doit être en mesure d'évaluer les besoins, d'offrir les soins ou de référer la personne au bon professionnel ou au bon prestataire de soins et services à domicile, que celui-ci soit issu du réseau public de santé et de services sociaux, d'entreprises d'économie sociale d'aide à domicile, d'organismes communautaires ou d'entreprises privées.

Recommandation 3 : Assurer une meilleure coordination territoriale au bénéfice des personnes âgées et de leurs proches

Accorder aux tables régionales de concertation des aînés un mandat élargi, accompagné des outils et du financement adéquat pour assurer une communication fluide et une coordination accrue entre les différents acteurs de l'écosystème du maintien à domicile, conforme à une volonté de décentralisation.

Recommandation 4 : Renforcer la place des soins et services à domicile dans l'organisation du réseau public de santé et de services sociaux

Que la nouvelle agence Santé Québec ait une obligation de consultation et soit chargée d'opérer les mesures de court comme de long terme identifiées de concert avec le milieu pour atteindre les cibles gouvernementales en matière de soins et services à domicile, notamment en vertu des recommandations de la Commissaire à la santé et au bien-être.

Au nom du comité de vigilance



Rapport des responsables du dossier des communications



Par H l ne Boss  et Claude Mayeu

R pondants aux communications

Cette ann e aux communications, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a eu du mouvement,

des changements et du d veloppement.

Depuis quelques ann es, la responsabilit  des communications incombait   M. Jean Rainville. Suite   son d part, M. Claude Mayeu, vice-pr sident de l'AQDER, a occup  la fonction de responsable par int rim. En avril, le CA a accept  la candidature de Mme H l ne Boss  au poste de responsable, en collaboration avec M. Claude Mayeu qui avait l'int rim depuis le d part de M. Jean Rainville.

Au printemps, le comit  Web est devenu le comit  des communications avec un sous-comit  web. Les membres du comit  des communications sont :

Mmes Esther Boss , pr sidente, Diane T treault, secr taire, H l ne Boss , responsable CA, ainsi que messieurs Louis Tremblay, Alain Guindon, Gilles Lemay. De plus, M. Jean-Louis Ren , directeur g n ral, participe   toutes les rencontres. Sans oublier M. Claude Mayeu qui a apport  une contribution importante cette ann e.

De ce comit , nous avons maintenu un sous-comit  web quant   lui compos  de messieurs Gilles Lemay, Louis Tremblay, Alain Guindon et Mme H l ne Boss . M. Philippe Lamy, qui  tait le premier responsable du comit  « Web » a quitt  ses fonctions, mais il est pr t   soutenir le sous-comit  web au besoin. Nous le remercions pour tout ce qu'il a r alis  dans la mise en  uvre de notre site de l'AQDER.

La revitalisation de notre site web a  t  un dossier prioritaire. Nous tenons   saluer le travail exceptionnel de nos deux concepteurs/programmeurs, Messieurs Gilles Lemay et Louis Tremblay, qui ont pris le relais du webmestre. C'est avec une grande fiert  que le nouveau site web vous sera d voil  lors de l'assembl e g n rale.

Une deuxi me priorit  a  t  de faire conna tre la page priv e « Le Babillard de l'AQDER » sur la plateforme Facebook.

Un travail de tous les jours pour notre directeur général, mais qui a porté fruit puisque nous avons maintenant 292 membres, soit deux fois plus que l'année dernière.

Différentes recommandations du comité au conseil d'administration dessinent doucement les orientations pour l'année prochaine. Chaque comité aura maintenant un responsable des communications, le site web sera adapté pour l'utilisation avec cellulaire. De plus, le contenu des ateliers influencera le plan d'action 2024-2025 des communications.

Nous maintenons notre objectif principal de vous informer par différentes voies de communication :

- l'InformAQDER transmis à l'ensemble des membres de l'AQDER;
- l'InformAQDER express, transmis aux membres branchés;
- le site Internet de l'AQDER;
- Le Babillard de l'AQDER sur Facebook;
- Les messages et courriels qui vous sont adressés directement.

Les défis demeurent les mêmes : continuer à rechercher les moyens de communication les plus efficaces et les plus efficaces; toujours garder en tête l'importance de la sécurité des informations personnelles de nos membres lors des échanges; poursuivre notre engagement de diffuser l'information à nos membres non branché(e)s; s'assurer, le cas échéant, de tenir compte de la réalité géographique de nos sections.

